

# L'atelier sémiotique : la description des contenus audiovisuels.

## II : La description textuelle

Peter Stockinger

Paris, Fondation Maison des Sciences de l'Homme  
30 janvier 2006

© Equipe Sémiotique Cognitive et Nouveaux Médias



**Stockinger, Peter : L'atelier sémiotique : la description des contenus audiovisuels. La description textuelle.**

**Rapport technique** réalisé dans le cadre du projet français de R&D Saphir (Système d'Assistance à la Publication Hypermédia par spécification Intentionnelle et modélisation Rhétorique) (Programme RIAM)

Paris, Equipe Sémiotique Cognitive et Nouveaux Médias (ESCoM), 2006.

**Disciplines principales concernées :**

- 1 – Sémiotique audiovisuelle
- 2 –
- 3 –

**Problématiques et domaines principaux concernés :**

- 1 – Méthodologie de description du document audiovisuel
- 2 – Description des segments textuels du document audiovisuel
- 3 –



## Sommaire

<b>AVANT-PROPOS.....</b>	<b>4</b>
<b>CHAPITRE 1 DE LA DESCRIPTION TEXTUELLE.....</b>	<b>6</b>
1.1 PRECISIONS TERMINOLOGIQUES .....	6
1.2 L'IDENTIFICATION DE SEGMENTS TEXTUELS PERTINENTS .....	7
1.3 LES TROIS ETAPES CANONIQUES COMPOSANT LA TACHE DE LA DESCRIPTION TEXTUELLE.....	8
<b>CHAPITRE 2 LA SURFACE TEXTUELLE D'UN ENREGISTREMENT AUDIOVISUEL .....</b>	<b>9</b>
2.1 LE POSITIONNEMENT D'UN SEGMENT S1 PAR RAPPORT A UN SEGMENT S2 .....	9
2.2 THEME DE DISCOURS ET SEGMENT TEXTUEL .....	11
<b>CHAPITRE 3 PROCEDURES DE LOCALISATION, DE « DECOUPAGE » ET DE DESCRIPTION DE SEGMENTS.....</b>	<b>12</b>
3.1 L'UTILISATION D'UN SCRIPT POUR LA DESCRIPTION TEXTUELLE .....	12
3.2 L'UTILISATION DU LOGICIEL INTERVIEW POUR LA DESCRIPTION TEXTUELLE .....	13
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>16</b>
<b>ANNEXE.....</b>	<b>17</b>

## Avant-propos

Ce rapport est le résultat d'un travail de R&D dans le cadre du projet français Saphir (Système d'Assistance à la Publication Hypermédia par spécification Intentionnelle et modélisation Rhétorique)<sup>1</sup> – travail de R&D qui porte sur les exploitations et les usages qu'on peut envisager à court et à moyen terme des fonds (notamment audiovisuels, mais pas exclusivement) de bibliothèques ou d'archives en ligne.

Le dit travail de R&D se décompose, pour la partie qui nous concerne directement, plus particulièrement en trois volets principaux que sont :

1. l'explicitation d'une méthodologie pour la description, la segmentation, l'indexation, l'enrichissement et l'adaptation-traduction d'un fond audiovisuel ;
2. l'explicitation d'une méthodologie pour la publication (assistée par ordinateur) d'un fonds audiovisuel adaptée aux besoins ou intérêts spécifiques d'un utilisateur ou d'un groupe d'utilisateurs ;
3. la spécification d'un ou de plusieurs pilotes pour exemplifier, tester et, enfin, diffuser les méthodologies et outils permettant l'exploitation personnalisée d'un fonds audiovisuel.

Ce rapport-ci fait partie d'une série de rapports qui documentent le premier versant du travail de R&D destinés à la présentation détaillée du cadre sémiotique de la description, de l'indexation, de l'enrichissement et de la traduction-adaptation de contenus audiovisuels<sup>2</sup>. Le cadre théorique général utilisé dans ce rapport et les autres encore à venir se trouve exposé dans [STO 03]. Les Archives Audiovisuelles de la Recherche (AAR)<sup>3</sup> avec ses 1400

---

<sup>1</sup> Saphir est un projet de R&D français financé par le programme RIAM pour la durée de trois ans à compter du début 2006 jusqu'au début 2009. Saphir est coordonné par l'INA (Institut National de l'Audiovisuel) via son équipe ANA (Applications Numériques Audiovisuelles). Les partenaires du projet Saphir sont : le LIRMM (Laboratoire d'Informatique, de Robotique et de Microélectronique de Montpellier) de l'Université de Montpellier III et du CNRS qui est représenté dans le projet Saphir par les deux équipes IHM (Interaction Homme-Machine et Hypermédias) et RCR (Représentation des Connaissances et Raisonnements), l'Université d'Angers avec l'équipe LERIA (Laboratoire d'Etudes et de Recherche en Informatique), la société NETIA et la FMSH par le biais de l'ESCoM (Equipe Sémiotique Cognitive et Nouveaux Médias).

<sup>2</sup> cf. l'annexe pour une présentation succincte du dit cadre sémiotique

<sup>3</sup> pour plus d'informations, cf. le site des AAR : <http://semioweb.msh-paris.fr/AAR/>

heures de vidéos scientifiques nous servent comme objet et exemple concrets pour étayer le dit cadre sémiotique de traitement de l’information audiovisuelle.

	<b>Intitulé des rapports</b>	<b>Numéro du rapport</b>
0	Présentation générale	02 - 06
1	L’atelier sémiotique : la description des contenus audiovisuels. I : la description des thèmes de discours	05 - 06
2	L’atelier sémiotique : la description des contenus audiovisuels. II : La description textuelle	06 - 06
3	L’atelier sémiotique : la description des contenus audiovisuels. III : la description thématique	07 - 06
4	L’atelier sémiotique : la description des contenus audiovisuels. IV : la description par mots-clés	08 – 06
5	L’atelier sémiotique : la description des contenus audiovisuels. V : la description rhétorique	09 - 06
6	L’atelier sémiotique : la description des contenus audiovisuels. VI : la description narrative	10 - 06
7	L’atelier sémiotique : la description des contenus audiovisuels. VII : la description énonciative	01 - 07
8	L’atelier sémiotique : la description des contenus audiovisuels. VIII : la description audiovisuelle	02 - 07
9	L’atelier sémiotique : la description des contenus audiovisuels. IX : la description pragmatique	03 - 07
10	L’atelier sémiotique : la description des contenus audiovisuels. X : la description péritextuelle	04 - 07
11	L’atelier sémiotique : la description des contenus audiovisuels. XI : la traduction-adaptation d’un contenu audiovisuel	05 - 07
12	L’atelier sémiotique : la description des contenus audiovisuels. XII : la description paratextuelle	06 - 07
13	Dictionnaire des termes utilisés pour la description sémiotique de documents audiovisuels	11 – 06 07 - 07

La ligne en **couleur bleue** identifie le rapport présent dans le tableau ci-dessus.

Peter Stockinger  
 ESCoM - FMSH  
 Paris - 30.01.2006

# Chapitre 1

## De la description textuelle

### 1.1 Précisions terminologiques

Dans ce rapport, nous allons présenter les principales questions liées à l'identification des *segments* pertinents dans un entretien ou une conférence, à leur description et aux exploitations possibles d'une « *bibliothèque de segments* ». Ce chapitre s'appuie sur les explications de la description textuelle des documents audiovisuels dans [STO 03].

Par description textuelle, nous entendons, ici, la *localisation* ou l'*identification* ainsi que la caractérisation des parties ou – plutôt – des *segments* qui possèdent une pertinence dans un projet de description-publication d'un enregistrement ou d'un corpus d'enregistrements audiovisuels.

Il ne faut pas entendre « textuel » au sens étroit du terme désignant uniquement un texte au sens écrit (manuscrit ou imprimé). Par le terme « textuel », nous entendons, à la suite de Greimas [GRE 79], la *manifestation* d'un certainement contenu exprimé par des signes verbaux, non-verbaux ou syncrétiques. Autrement dit, un contenu du genre « Vie et œuvre d'un romancier » (pour reprendre l'exemple de l'entretien du germaniste Gérard Stieg consacré à Elias Canetti<sup>4</sup>), peut être

- *exprimé* par des ressources principalement verbales (écrites ou orales) ou des ressources d'expression mixtes (visuelles et orales, par exemple)
- et *manifesté* sous forme de parties ou segments textuels concrets.

Ainsi peut-il former des articles ou livres entiers ou seulement des chapitres ou paragraphes d'articles ou de livres ; il peut également former une vidéo ou un film ou une partie d'une vidéo ou d'un film ; il peut se présenter sous forme d'une exposition ou d'une partie d'une exposition, etc.

---

<sup>4</sup> cf. le rapport technique *L'atelier sémiotique : la description des contenus audiovisuels. I : la description des thèmes de discours* (numéro du rapport 05 – 06)

## 1.2 L'identification de segments textuels pertinents

Il va de soi que la description d'un enregistrement audiovisuel (d'un entretien, d'une conférence, ...) est supposée répondre toujours et obligatoirement à un certain objectif de nature scientifique, didactique, critique, pratique. Par ailleurs, une description d'un enregistrement audiovisuel en particulier et de tout document en général, est déterminée par tout un ensemble de paramètres « pragmatiques » tels que la compétence de la personne procédant à une description, les préférences personnelles de celle-ci, les contraintes externes à l'activité de la description (durée, ...), et ainsi de suite.

Ainsi, peut-on assumer que chaque description variera d'une manière plus ou moins importante d'autres descriptions d'un même enregistrement audiovisuel ou d'un même corpus d'enregistrements audiovisuels. Cela est une conséquence directe des raisons invoquées ci-dessus et signifie que ce n'est pas la description elle-même qui doit être « enrégimentée » mais plutôt son format :

La diversité empiriquement ouverte des descriptions doit partager le *même format* de descriptions, le *même modèle* ou encore les mêmes critères selon lesquels un document en général et un document audiovisuel en particulier est et doit être décrit.

Un des plans principaux de la description sémiotique de documents audiovisuels est celui qui concerne les parties (séquences, ...) *textuelles* que la personne produisant une description considère comme pertinentes pour sa description. Autrement dit, toute description doit identifier la ou les segments (parties, séquences, ...) qu'elle traite plus en détail. Ces segments :

- peuvent plus ou moins fortement varier d'une description à une autre
- peuvent mais ne doivent pas épuiser l'ensemble d'un document audiovisuel.

En ce qui concerne le premier cas, il va de soit que des segments (parties, séquences, ...) S1, S2, S3, ... considérés comme pertinents dans le cadre d'une description D1 ne sont pas obligatoirement les mêmes dans une description D2 et peuvent être remplacés partiellement ou complètement par des segments Sa, Sb, Sc, ... . En d'autres termes :

1. chaque description identifie « ses » segments pertinents ;
2. différentes descriptions peuvent produire différentes segmentations d'un même enregistrement audiovisuel ;
3. *mais, néanmoins, aucune description ne peut se passer de l'identification et la description des segments d'un enregistrement audiovisuel (d'un corpus d'enregistrements audiovisuels) dont elle a besoin pour accomplir son ou ses objectifs.*

En ce qui concerne le deuxième cas cité ci-dessus, n'oublions pas qu'une description concrète ne retient dans un enregistrement ou dans un corpus d'enregistrements audiovisuels que les parties qui ont une pertinence, une valeur pour elle. Se pose donc la question de l'exhaustivité d'une description empirique que nous ne traitons pas ici (cf. à ce propos [HJE 76] ; [GRE 79]).

### 1.3 Les trois étapes canoniques composant la tâche de la description textuelle

Pour reprendre l'exemple du rapport consacré à la description des thèmes de discours<sup>5</sup>, si je souhaite produire une description plus fine du sujet (du thème de discours) [Place (de l'œuvre) d'Elias Canetti dans le contexte intellectuel (de son époque)], voici (figure 1) les trois étapes canoniques de la tâche dont le but est de localiser, d'identifier le ou les segments pertinents, i.e. les segments dans lesquels le chercheur – Gérard Stieg – développe plus en détail le sujet en question :

1. je procéderai à un visionnement soit de l'ensemble de l'entretien avec Gérard Stieg consacré à cet auteur autrichien soit de certains chapitres selon lesquels cet entretien a été découpé, monté et mis en ligne (cf. figure 1) ;
2. j'y identifierai les segments qui me paraîtraient les plus informatifs à ce propos, dans lesquels, autrement dit, Gérard Stieg développe tel ou tel aspect à propos du sujet « Place (de l'œuvre) d'Elias Canetti dans le contexte intellectuel (de son époque et dans la postériorité) » ;
3. et je noterai les principales informations pour d'une part retrouver la ou les segments dans l'enregistrement audiovisuel et pour pouvoir les classer selon leur rôle et leur importance dans le développement du sujet en question.

**figure 1** : les trois étapes canoniques composant la tâche de la localisation des segments pertinents dans un enregistrement ou un corpus d'enregistrements audiovisuels

Je répéterais ces trois étapes pour décrire les autres sujets qui à la fois composent l'entretien avec Gérard Stieg consacré à Canetti et m'intéresse (en tant que chercheur, enseignant, journaliste devant composer un dossier sur Canetti, éditeur souhaitant fournir plus d'informations à propos de Canetti au public intéressé, webmestre d'un site consacré à Canetti, etc., ...).

Ainsi, disposerais-je, à la fin de ma recherche de segments pertinents à tel ou tel sujet ou thème de discours :

- d'un ensemble plus ou moins important de segments,
- dont un sous-ensemble est « réservé » au développement d'un sujet A, un deuxième sous-ensemble au développement d'un sujet B, etc.
- de segments qui entre eux peuvent se chevaucher, dont l'un peut être une partie de l'autre, etc. étant donné le fait que le chercheur est parfaitement libre à développer les différents sujets qui peuplent son discours (il peut – ce qui est assez rare - les développer les uns après les autres, il peut les développer en parallèle, etc.).

<sup>5</sup> cf. le rapport technique *L'atelier sémiotique : la description des contenus audiovisuels. I : la description des thèmes de discours* (numéro du rapport 05 – 06)

## Chapitre 2

# La surface textuelle d'un enregistrement audiovisuel

### 2.1 Le positionnement d'un segment S1 par rapport à un segment S2

Admettons l'existence d'un segment S1 dans le dit entretien du germaniste Gérard Stieg consacré au développement du sujet [Place (de l'œuvre) d'Elias Canetti dans le contexte intellectuel (de son époque)] - segment S1 qui débute à un moment donné M1 de l'entretien et qui possède une durée D1 de 5 minutes. Admettons également l'existence d'un segment Sa dans l'entretien de Gérard Stieg consacré au développement du sujet [Biographie d'Elias Canetti] - segment Sa qui débute à un moment donné Ma de l'entretien et qui possède une durée Da de 5 minutes. Trois cas peuvent se produire :

1. les deux segments S1 et Sa sont complètement disjoints (ils débutent à des moments différents de l'entretien et ne se chevauchent pas) ;
2. les deux segments S1 et Sa se chevauchent partiellement ;
3. l'un des deux segments est inclus dans l'autre (les deux commencent en même temps mais l'un des deux dure plus longtemps que l'autre, ils se terminent en même temps mais l'un commence plus tard que l'autre, l'un des deux commence et s'arrête « au milieu » de l'autre).

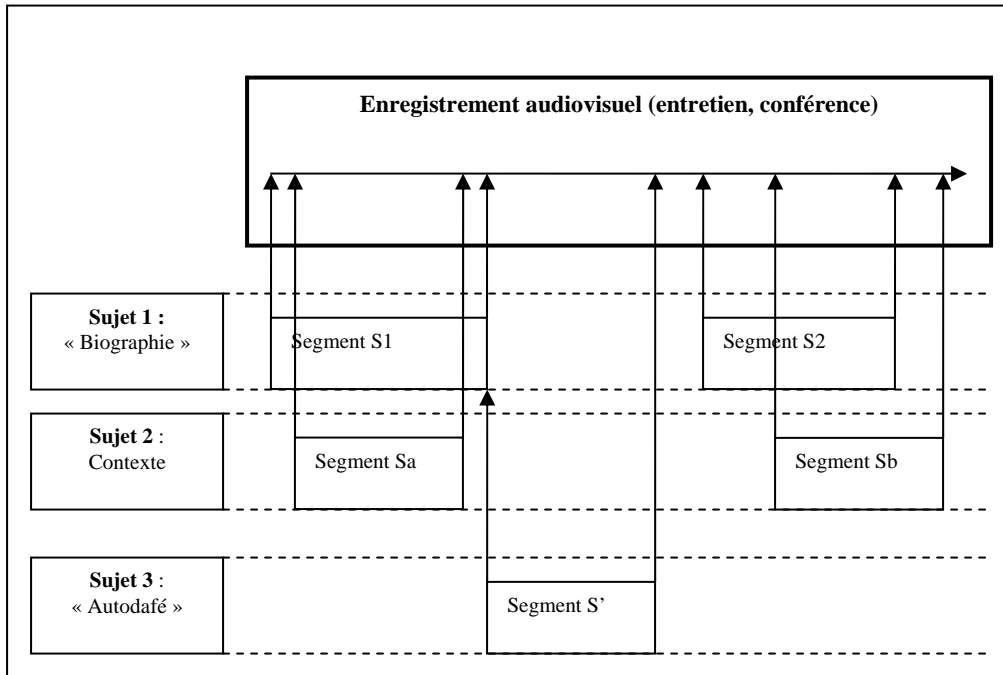
La figure 2 nous montre une configuration textuelle d'un certain nombre de segments servant au développement plus ou moins en parallèle de trois sujets ou thèmes de discours. Une telle configuration textuelle se compose :

1. d'un *critère de classification* des segments textuels (dans notre cas, le critère de classification est le sujet ou thème de discours mais d'autres critères sont également possibles) ;
2. d'un certain *nombre de segments pour chaque classe* (dans notre cas, pour chaque sujet ou thème de discours) ;
3. d'un positionnement à la fois spatial et temporel des différents segments textuels les uns par rapport aux autres (positionnement qui est thématiquement motivé).

La localisation et la description de segments dans un enregistrement ou un corpus d'enregistrements audiovisuels sont obligatoirement précédées par le choix d'un critère de localisation de segments pertinents. Dans l'exemple développé ci-dessus, le critère de sélection est le sujet ou thème de discours. C'est certainement le choix le plus courant dans le contexte de l'exploitation du fonds des AAR.

Mais d'autres critères de délimitation sont tout aussi bien possibles. Nous pensons, par exemple, aux critères du *langage audiovisuel*, i.e. de la mise en scène audiovisuelle d'un certain contenu. Ainsi, l'identification et la description de segments pertinents peut se faire, dans ce cas :

- en référence au changement de plans (visuels et/ou sonores et/ou de la voix off dans le cas des documentaires audiovisuels)
- en référence aux cadrages et/ou aux mouvements de caméra et/ou des positions « œil de caméra/objet filmé »
- etc.



**figure 2** : configuration textuelle possible de segments pertinents au développement d'un ensemble de sujets ou thèmes de discours dans un enregistrement audiovisuel

Un autre critère d'identification et de classification de segments textuels pertinents est celui du *genre* visant, par exemple, à la collecte de segments textuels correspondant à un type de segments particulier afin de mieux comprendre son organisation et sa structure, i.e. sa « grammaire de réalisation ». Ainsi, pour mieux comprendre la mise en scène des rencontres entre un touriste et les autochtones d'un pays (thématique privilégiée dans le genre du documentaire info-touristique ; [STO 03]), l'analyste d'un corpus de documentaires info-touristiques identifiera l'ensemble ou un sous-ensemble significatif de segments où cette thématique est prioritairement développée pour mettre sur pied, ensuite, un scénario de réalisations possibles de celle-ci.



## 2.2 Thème de discours et segment textuel

Ceci dit, comme la figure 2 nous le montre, un sujet ou thème de discours peut se réaliser :

- dans un seul segment (dans la figure 2, c'est le cas du troisième sujet « (Le roman) *Autodafé* (d'Elias Canetti) »
- dans plusieurs segments (dans la figure 2, c'est le cas du premier et du deuxième sujet).

Si un sujet ou thème de discours se réalise (« progressivement ») dans plusieurs segments, alors les différents segments :

- se succèdent les uns les autres (d'une manière continue ou, ce qui est le plus souvent le cas) discontinue ;
- « peuplent » soit une partie d'un enregistrement audiovisuel (dans ce cas là, il s'agit d'une isotopie locale ou encore d'un discours spécifique pouvant être, à la limite, retiré de l'enregistrement original pour former « un nouveau enregistrement ») soit d'une manière plus ou moins homogène ou, au contraire, sélective toute la durée de l'enregistrement (en en formant une isotopie globale qui tient ensemble les différentes parties de l'enregistrement ou qui forme même, dans certains cas, son « leitmotive »).

Enfin, comme la figure 2 le montre également, les segments « appartenant » à différents sujets ou thèmes de discours entretiennent des rapports typiques entre eux qui peuvent être ramenés aux trois cas de figure déjà cités ci-dessus (disjonction complète, emboîtement, chevauchement) et qui définissent le positionnement spatial et temporel des segments formant une configuration textuelle.

Ajoutons, cependant, que le critère le plus crucial déterminant le positionnement de deux ou plusieurs segments textuels « appartenant » à différents sujets est évidemment déterminé par des considérations de contenu ou encore de développement du contenu (dans notre cas, d'un entretien ou d'une conférence).

## Chapitre 3

# Procédures de localisation, de « découpage » et de description de segments

### 3.1 L'utilisation d'un script pour la description textuelle

Les trois étapes canoniques d'identification (de localisation), de « découpage » et de description d'un certain nombre de segments textuels faisant partie d'un enregistrement ou d'un corpus d'enregistrements audiovisuels, se réalisent à l'aide de deux outils principaux :

1. le *script de description textuelle* ;
2. un *formulaire* dédié du logiciel *Interview* co-développé par INA-Recherche et ESCoM-FMSH

Le script est un petit document technique qui normalise les procédures de description « papier » et qui sert comme référence aussi bien pour le travail de « découpage » (logique) d'un enregistrement audiovisuel à l'aide du logiciel *Interview* que pour le reste du travail de description, traduction et adaptation des segments textuels. La figure 5 nous montre le tableau que la personne en charge de la description textuelle (i.e. de l'identification et de la description des segments textuels) est supposée remplir soigneusement avant toute utilisation du logiciel *Interview* :

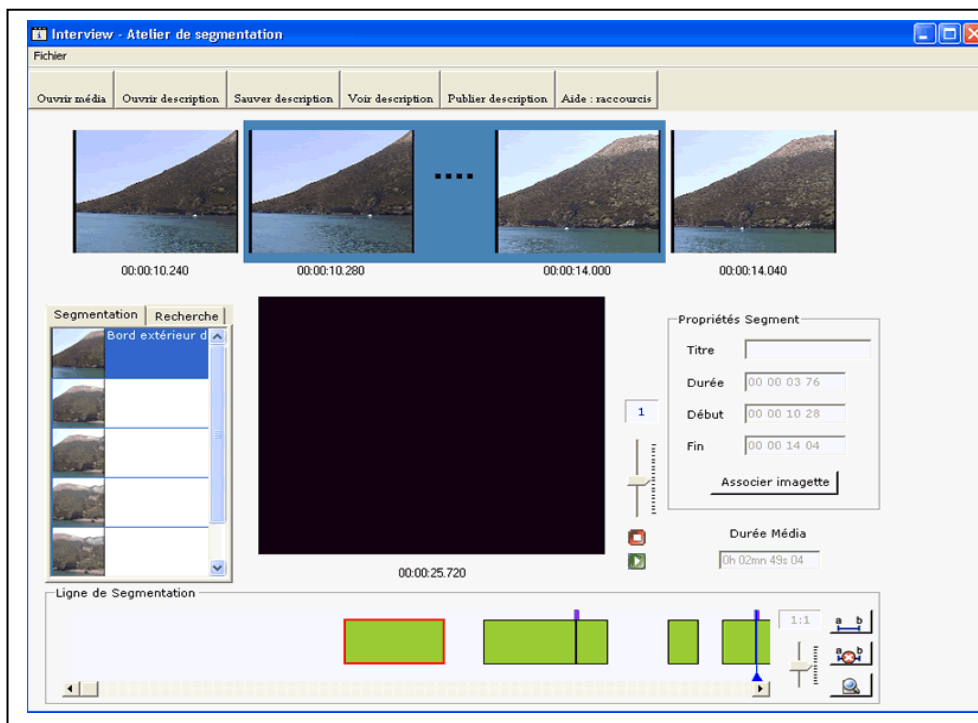
1. la première colonne est dédiée à l'identification du sujet ou du thème de discours auquel appartient le ou les segments textuels identifiés ;
2. la deuxième colonne est réservée à la numérotation des segments textuels faisant partie d'un sujet ou d'un thème de discours ;
3. la troisième colonne est réservée à l'intitulé du segment textuel identifié – intitulé qui doit exprimer aussi clairement que possible le thème principal (dit *thème-directeur* du segment (en d'autres termes, l'intitulé du segment est son *thème-titre*) ;
4. la quatrième colonne est réservée à la localisation aussi précise que possible de chaque segment – travail qui est recommandé d'être accompli avec beaucoup de soins afin de faciliter, ensuite, le « découpage » des segments à l'aide du logiciel *Interview* ;
5. la cinquième colonne est réservée à une note relative à la durée du segment ;
6. la sixième colonne, enfin, est réservée à une petite description synthétique du segment.

Sujet	N°	Intitulé du segment	Localisation	durée	Description synthétique du segment
			1) début : ... 2) fin ...		
			1) début : ... 2) fin ...		
			1) début : ... 2) fin ...		
			1) début : ... 2) fin ...		
			1) début : ... 2) fin ...		

**figure 5** : script normalisant la phase de la description textuelle d'un enregistrement audiovisuel (d'un corpus d'enregistrements audiovisuels)

### 3.2 L'utilisation du logiciel Interview pour la description textuelle

Une fois le script rempli, le travail de découpage et d'annotation de segments textuels à l'aide du logiciel Interview devient très simple.

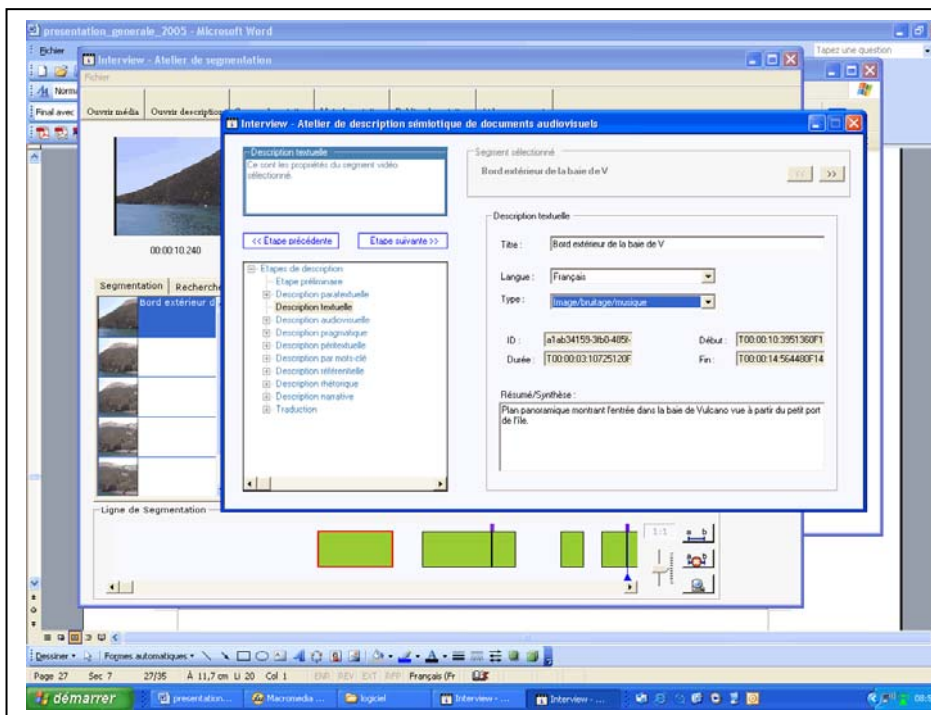


**figure 6** : interface du logiciel Interview réservé au découpage de segments textuels

En s'appuyant donc sur le script normalisant la description textuelle (figure 5), la personne en charge de cette description, lance le logiciel Interview, importe (via la

commande « Média » figurant sur la barre de menu principal du logiciel) l'enregistrement audiovisuel ou le corpus d'enregistrements audiovisuels et commence à y découper les segments et, cela, suivant leur appartenance à un sujet ou thème de discours donné (figure 6).

Une fois la segmentation d'un enregistrement ou d'un corpus d'enregistrements audiovisuels terminée, on peut passer à la description à proprement parler de chaque segment textuel (figure 7) – description qui est très rudimentaire mais qui s'enrichira ensuite au fur et à mesure.



**figure 7 :** interface du logiciel Interview réservée à la description d'un segment textuel

Le découpage (figure 6) consiste à chercher et, à l'aide du script, le début et la fin de chaque segment composant un sujet ou thème de discours et à les marquer à l'aide du petit bouton « créer segment ».

Les différents segments ainsi créés s'afficheront sous forme d'une liste de segments à gauche de l'interface (figure 6).

Une fois terminée la segmentation à proprement parler, on ouvre le formulaire « description textuelle » (figure 7). Pour chaque segment textuel, on ajoute :

1. le thème-titre du segment textuel (résumant d'une manière aussi claire que possible le contenu principal développé dans le segment) ;



2. l'appartenance du segment textuel à un sujet ou thème de discours (dans la liste des sujets identifiés au préalable<sup>6</sup>) ;
3. le type d'expression du segment textuel (image + voix in ; image + voix off ; image + bruitage ; ...) ;
4. et une brève description du contenu du segment textuel.

Le logiciel génère automatiquement un identifiant propre à chaque segment ainsi que le début du segment et sa fin.

---

<sup>6</sup> cf. le rapport technique *L'atelier sémiotique : la description des contenus audiovisuels. I : la description des thèmes de discours* (numéro du rapport 05 – 06)



## Bibliographie

[GRE 66] GREIMAS, A.J., *La sémantique structurale*. Paris, Larousse 1966

[GRE 66] GREIMAS, A.J., COURTES, J., *Sémiotique. Dictionnaire raisonné pour une théorie du langage*. Paris, Hachette 1979

[STO 03] STOCKINGER, Peter, *Le document audiovisuel*. Paris, Hermes Science Publications 2003

## Annexe

Voici en quelques lignes et très synthétiquement parlant, le cadre sémiotique de description, d'indexation, d'enrichissement et de traduction-adaptation de contenus audiovisuels (de fonds, corpus, ... audiovisuels) :

### **1/ Le document audiovisuel**

Le contenu audiovisuel (un corpus de contenus audiovisuels) est réalisé sous forme d'un ensemble de produits d'information (de connaissances, ...) que nous appelons *document* ou *texte audiovisuel*.

### **2/ Le genre de publication**

Un document audiovisuel appartient à un *genre de publication*. Dans le cas des Archives Audiovisuelles de la Recherche (AAR)<sup>7</sup> il s'agit, par exemple, d'entretiens avec des chercheurs et de conférences scientifiques, de reportages de laboratoire, de prises de vue de scènes possédant un intérêt scientifique, de prises de vue d'expositions, etc. D'autres archives ou bibliothèques audiovisuelles peuvent être pourvues de documents du genre documentaires, films de fiction, magazines, et ainsi de suite.

### **3/ Le corpus de travail**

La description sémiotique du contenu d'un document audiovisuel telle que nous l'envisageons dans le cadre des exploitations du fond d'une archive ou d'une bibliothèque repose sur la *circonscription thématique* préalable d'un *corpus* de documents audiovisuels dans un fond disponible correspondant aux intérêts, besoins, désirs, ... d'information ou de connaissances d'un utilisateur ou d'un groupe d'utilisateurs.

Citons ici l'exemple concret développé d'une manière détaillée dans le troisième volet de nos activités de R&D qui est celui de la circonscription préalable, dans le fond existant des AAR, d'un corpus audiovisuel consacré à la *diversité linguistique et culturelle*. Dans ce cas concret, on cherche à identifier tous les enregistrements audiovisuels dont on suppose qu'ils sont pertinents par rapport à la dite problématique. Cela revient à dire qu'on se

---

<sup>7</sup> site des AAR : <http://semioweb.msh-paris.fr/AAR/>

constitue un corpus ou encore, en ce qui concerne le pilote autour de la diversité linguistique et culturelle, une archive audiovisuelle thématiquement spécialisée.

#### **4/ Le discours (audiovisuel)**

Un autre préalable pour la description sémiotique du contenu d'un document audiovisuel est celui de l'identification du ou des *principaux discours* dans le fonds disponible de documents audiovisuels ou encore dans le corpus thématiquement circonscrit de documents audiovisuels – identification, de nouveau, en fonction des intérêts, besoins ou désirs, ... d'informations ou de connaissances de l'utilisateur ou du groupe d'utilisateurs.

Dans le cas des AAR, nous nous trouvons face à deux types de discours très dominants : le premier discours est consacré à la *présentation du domaine de recherche* du chercheur, le second à celui de *l'activité de la recherche* elle-même. A travers ces deux discours, le chercheur développe et communique un modèle, une représentation du domaine de sa recherche ainsi que de la recherche elle-même – modèle ou représentation cognitive et axiologique dont il signe responsable et qui peut être partagée par d'autres chercheurs, voire par la communauté scientifique dans son ensemble. Ceci dit, à coté de ces deux discours dominants, on peut trouver encore d'autres discours comme, par exemple, le discours (auto-)biographique, le discours social (développant les engagements éventuels du chercheur en dehors ses activités de recherche), etc.

#### **5/ Description thématique : 5.1 identification et 5.2 explicitation des sujets ou thèmes de discours**

Pour expliciter et décrire le discours produit par le chercheur dans un entretien ou une conférence, on s'interroge donc auquel type de discours le faire appartenir (c'est-à-dire, dans notre cas, soit au type de discours « présentation du domaine de recherche », soit au type de discours « présentation de l'activité de la recherche ») et comment caractériser le modèle, la représentation qu'en donne le chercheur dans l'entretien ou la conférence. C'est la tâche de la *description thématique*. Celle-ci se différencie, très souvent mais pas nécessairement, en deux phases qui possèdent une valeur purement heuristique :

1. Une première phase (5.1) de l'identification des grands thèmes qui non seulement traversent le discours mais qui lui donne son identité ou au moins son identité référentielle. Il s'agit de ce qu'on appelle ailleurs les macro-thèmes (Van Dijk). Mais nous préférons de parler ici des *thèmes de discours* (i.e des thèmes auxquels un discours est consacré, ce qui n'est pas vrai pour tous les macro-thèmes ...) et ce qu'on appelle d'une manière traditionnelle fort bien le ou les *sujets du discours*. Le rapport technique présent est consacré à une présentation détaillée de cette question.
2. Une deuxième phase (5.2) qui s'interroge comment un sujet est construit, quels sont les thèmes spécifiques qui composent, qui caractérisent un sujet donné.

Par exemple, un sujet que consacre le philologue André Lemaire à son entretien sur les langues ouest-sémitiques est celui des *liens de parenté* entre ces différentes langues (le phénicien, la paléo-hébreu, l'hébreu, l'araméen, l'essénien, le saducéen, ...) – sujet qui, lui, est caractérisé par des thèmes plus spécifiques tels que « *généalogie historique* » (i.e. la généalogie historique entre ces différentes langues), « *traits structuraux communs* » (i.e. les propriétés – grammaticales, lexicales, d'écriture, ... - que ces langues partagent),

« *expansion démographique* » (i.e. l'expansion démographique comme facteur de « métissage » entre ces langues, ...). La comparaison avec des entretiens d'autres philologues ou linguistes montrerait en quoi ce modèle de représentation « *liens de parenté (entre différentes langues)* » est propre à André Lemaire ou en quoi il fait partie plutôt du dogme scientifique de la communauté des linguistes, en quoi peut-on parler d'un « style de représentation » propre à tel ou tel chercheur, en quoi peut-on supposer qu'il existe un « socle commun » de certitudes scientifiques (une « orthodoxie ») sur la base duquel s'élève différentes formations, différentes écoles, etc.

Ceci dit, la distinction entre sujets ou thèmes de discours et thèmes spécifiant un sujet est purement analytique et peut ne pas être respectée. Il s'agit avant tout, de structurer hiérarchiquement la charpente thématique d'un discours qui détermine son identité référentielle.

### **6/ La description textuelle**

Une fois les grands thèmes de discours ou sujets identifiés et décrits, il s'agit de les localiser dans le corpus des documents audiovisuels sur lesquels on travaille. Cela veut dire concrètement et simplement parlant qu'il faille déterminer les moments M1 où le chercheur commence à développer un sujet ou thème de discours T et les moments M2 où il arrête d'en parler. On arrive ainsi à une liste de segments audiovisuels (ou textuels lato sensu) et c'est, cela, la tâche élémentaire de la *description textuelle*.

Ceci dit, nous le verrons encore, cette tâche est plus compliquée que cela et il n'existe pas forcément une relation univoque entre segment textuel et thème (de discours). En effet, pour différentes raisons, l'analyste peut opter pour un découpage différent ce qui entraîne, par exemple, le fait qu'un segment donné puisse « héberger » deux ou plusieurs thèmes ...

### **7/ La description par mots-clés**

La description thématique est le préalable à la description structurée du contenu par mots clés. Ici, « mots-clés » est entendu plutôt au sens de référent – de référent(s) d'un thème. Par exemple, le référent du sujet (thème de discours) « parenté linguistique » est 'langues ouest-sémitiques' ou encore 'araméen', 'hébreu', 'saducéen' ; le référent du thème « période historique » est '8<sup>ème</sup> siècles AD' ; '3<sup>ème</sup> siècle AD' ; le référent du thème « empire » est 'Babylonie', 'Egypte', etc.

### **8/ La description des actes de discours**

La description thématique du ou des discours produits, dans notre cas, par un chercheur lors d'un de ses entretiens ou conférences peut être complétée par une *description dite rhétorique*, c'est-à-dire par une description qui explicite l'acte lui-même pour discourir sur un sujet, voire sur un thème spécifiant un sujet. Par exemple, pour discourir sur les liens de parenté entre les langues ouest-sémitiques, le chercheur peut, dans son entretien, en parler sous forme d'une *définition* (qu'est-ce qu'on entend par « liens de parenté entre langues ouest-sémitiques » ?), sous forme d'une *description* (les liens de parenté entre les langues ouest-sémitiques consistent en la propriété x, propriété y, etc. »), sous forme d'un *exemple* (par exemple, l'araméen et le saducéen possèdent, toutes les la propriété x »), sous forme d'une *explication* (les liens de parenté entre les langues ouest-sémitiques s'expliquent par des échanges multiples entre les peuples du Proche Orient ... »), sous forme d'une

concession (même si nous n'avons pas une preuve directe de l'existence de la propriété x, les liens de parenté doivent néanmoins être postulés...), etc.

### 9) La description narrative

Ceci dit, la caractérisation de chaque thème ou sujet par son acte de discours ne suffit pas pour comprendre comment les différents actes s'enchaînent en vue de produire un discours particulier sur le domaine de recherche ou la recherche elle-même, pour rester dans le cadre des documents audiovisuels dont disposent les AAR. Pour cela, il faut passer à une description narrative du discours, c'est-à-dire à une description dont la tâche est d'explicitier les liens ou les rapports entre les différents actes de discours consacrés à un sujet, voire un thème spécifiant un sujet. Par exemple, si le chercheur produit, tout au long de son entretien, plusieurs descriptions à propos du sujet « liens de parenté entre langues ouest-sémitiques », on peut se poser la question quelles sont les relations entre les différentes descriptions : la description 2, est-elle plus détaillée que la description 1, la description 3 n'est-elle qu'une reformulation de la description 2, la description 4 n'est-elle pas une description qui réfute la description 1, et ainsi de suite. Aussi, si le chercheur produit à propos d'un sujet tel que celui relatif aux liens de parenté entre les langues ouest-sémitiques, une ou plusieurs définitions, une ou plusieurs descriptions, des hypothèses, des exemples, etc., alors on peut également se poser la question quel est *l'ordre* selon lequel ce différents actes se suivent les uns les autres et si cet *ordre rhétorique* est propre au style d'argumentation du chercheur ou s'il reflète une structure plus générale.

De même, dans un entretien ou une conférence (pour rester avec nos exemples), on se trouve toujours en face d'un ensemble de thèmes à l'aide desquels le chercheur développe son modèle de représentation de son objet de recherche ou de la recherche elle-même. Or, une question naturelle qui se pose c'est celle de savoir comment ce «s différents thèmes se positionnent les uns par rapport aux autres. Répondre à cette question est également la tâche de la description narrative.

Par exemple, « *généalogie historique* », « *traits structuraux communs* », « *expansion démographique* », ...sont tous les trois des thèmes qui *font partie* du modèle de représentation du sujet « liens de parenté entre langues ouest-sémitiques » que propose le philologue André Lemaire dans son entretien sur les dites langues. En des termes savants, le rapport entre le sujet (le thème de discours) et les trois thèmes qui le spécifient est un rapport (méréologique) du tout aux parties. Cependant, le chercheur peut également préciser le ou les liens entre le thème « *généalogie historique* » et « *traits structuraux communs* », entre « *expansion démographique* » et « *traits structuraux communs* », etc. montrant ainsi son choix pour une certaine théorie, une certaine vision au moins en ce qui concerne son domaine en question. Ainsi, en postulant une relation causale entre « *généalogie historique* » et « *traits structuraux communs* », le chercheur montre qu'il adhère à une certaine théorie linguistique (dite diffusionniste) au moins en ce qui concerne le monde ouest-sémitique, etc. Il faut donc surtout retenir que la description narrative opère sur deux niveaux distincts :

1. sur le niveau des *relations entre les actes de discours utilisés* pour produire un discours cohérent et plus ou moins typique à une communauté (scientifique) donnée
2. sur le niveau des *relations entre les thèmes* qu'utilise le chercheur pour parler de son monde, i.e. de son domaine de recherche et de la recherche elle-même.



Dans le deuxième cas, on parle en termes d'une *description narrative du monde narré* ; dans le premier cas, on parle d'une *description narrative du discours utilisé pour narrer un monde*. Ces deux niveaux sont, hélas, souvent confondus comme c'est le cas aussi bien de la dite théorie des structure rhétorique de M. Mann que de la sémiotique narrative de Greimas.

### **10) La description énonciative**

Le modèle de représentation du monde (de son objet de recherche ou de la recherche elle-même) que développe le chercheur dans son entretien ou sa conférence est bien le sien – il en signe, pour parler ainsi, responsable. Bien sûr, il peut le partager partiellement, voire entièrement, avec d'autres chercheurs ou avec l'ensemble de sa communauté scientifique – il peut, pour parler ainsi, faire preuve d'un esprit plus ou moins orthodoxe ou, au contraire, hétérodoxe.

La description énonciative a comme tâche de mieux expliciter l'engagement du chercheur, sa responsabilité quant au modèle de représentation du monde (de son objet de recherche ou de la recherche elle-même) proposé et développé dans son discours.

Par exemple, elle identifie, dans le modèle de représentation, ce qui est asserté par le chercheur lui-même et ce qui ne constitue qu'une citation d'une autre personne ; elle explicite, si nécessaire, les modalités notamment épistémiques (de certitude, de doute, ...) ainsi que les valeurs d'appréciation (déontologiques, esthétiques, ...) qui peuvent nuancer l'engagement et la prise de position du chercheur ; etc.

### **11) La description audiovisuelle**

La description audiovisuelle explicite comment un discours consacré à un objet de recherche ou la recherche elle-même sont exprimés, mis en scène par des moyens visuels, sonores ou synchrétiques. Dans le cadre de la description du fonds audiovisuel des AAR, cette dimension n'est pas (encore) très importante étant donné la nature très particulière des documents audiovisuels qui constituent le dit fonds – ce sont très majoritairement des enregistrements d'interviews et de conférences.

Mais d'autres archives ou bibliothèques (voire les AAR plus tard) peuvent être pourvues de documents audiovisuels possédant des plans visuels, sonores, ... très richement structurés. Ainsi faut-il se demander si tel ou tel thème ou sujet est développé principalement sur un plan visuel ou sur un plan sonore ou encore sur le plan de la voix off d'un narrateur invisible (comme c'est souvent le cas dans les documentaires) ; aussi faut-il se demander quel est l'effet de sens d'un plan synchrétique (visuel + sonore + de parole + ...) en comparaison à celui d'un plan visuel stricto sensu ou d'un plan de la parole (i.e. de la voix off du narrateur invisible), etc.

L'explicitation de ce genre de questions est la tâche principale de la description audiovisuelle du sujet et des thèmes d'un discours.

### **12) La description pragmatique**



Comme nous l'avons déjà vu dans la rubrique « description rhétorique », telle définition peut être plus spécialisée que telle autre, telle exemple peut avoir des effets didactiques plus percutants que tel autre, tel récit peut produire un suspens plus fort que tel autre, telle description peut être plus facilement assimilée que telle autre description, tel thème est plus facilement acceptable que tel autre, tel sujet est plus intéressant pour un enseignant que tel autre, et ainsi de suite.

Toutes ces caractéristiques montrent que le discours d'un chercheur peut être utilisé tel quel ou seulement en partie dans tel ou tel contexte, pour tel ou tel utilisateur, et enfin (pour rester dans notre contexte de recherche de R&D) pour tel ou tel (type de) publication.

C'est à la description pragmatique de nous aider à expliciter la pertinence, l'intérêt, voire la valeur ajoutée des différentes parties du discours produit par le chercheur pour une publication particulière (par exemple, pour la production d'un cours, la production d'un vidéo-dictionnaire, la production d'un documentaire, etc.).

### **13) La description péritextuelle**

Chaque thème, chaque sujet, chaque acte de discours, chaque positionnement d'actes ou de thèmes peut être enrichi avec des commentaires, des ressources supplémentaires en ligne, des références bibliographiques, etc. afin de permettre une exploitation aussi adaptée que possible aux objectifs de communication des utilisateurs concernés (enseignants, chercheurs, étudiants, professionnels, etc.).

Cette possibilité d'enrichissement qui est intéressante surtout pour l'analyse thématique (des sujets et/ou des thèmes spécifiant un sujet) est prise en charge par la *description* dite *péritextuelle* d'un document audiovisuel.

### **14) La traduction-adaptation d'un contenu audiovisuel**

La traduction-adaptation d'un contenu audiovisuel concerne deux problématiques différentes :

la problématique de la traduction linguistique d'un entretien (d'une partie d'un entretien) ou d'une conférence (d'une partie d'une conférence) de la langue source en une ou plusieurs langues cibles ;

la problématique de l'adaptation intellectuelle et cognitive d'un contenu aux compétences et attentes de l'utilisateur (dont la vulgarisation scientifique n'en constitue qu'un versant ...).

La première problématique peut être résolue de différentes manières : doublage d'un entretien (d'une partie d'un entretien) ou d'une conférence (d'une partie d'une conférence) ; aide à la compréhension linguistique d'un contenu pour utilisateurs possédant une certaine compétence de la langue source (dans notre cas le plus souvent de la langue française) sous forme de mots-clés dans une langue cible s'affichant au fur et à mesure du déroulement du discours, de petites synthèses dans une langue cible, etc.

La deuxième problématique pose le problème des « versions » plus ou moins proches du contenu qu'on produit à destination, par exemple, de néophytes ou de cibles réticentes.



Concrètement, il s'agit de faire accompagner le contenu audiovisuel d'inserts visuels, sonores, textuels, etc. Il faut noter que le traitement de cette problématique peut rejoindre partiellement la description pérertextuelle.

### **15) La description paratextuelle**

Enfin, sous le terme de *description paratextuelle*, nous réunissons l'ensemble des informations concernant l'activité de la description elle-même d'un document audiovisuel ou d'un corpus de documents audiovisuels. Il s'agit notamment :

- des *informations signalétiques* : les auteurs de la description, les traducteurs, , etc.
- des *informations* au sujet du *contenu* et des *objectifs de la description* : l'intitulé de la description, un résumé de celle-ci, etc.

Les 15 rubriques identifient donc le cadre de la description sémiotique de documents audiovisuels. Ce cadre permet un travail de description très riche, très fine mais aussi très fortement adaptable aux besoins et intérêts de groupes d'utilisateurs différents.